



SCI du Château d'Ainay-le-Vieil
7 Rue du Château
18200 AINAY LE VIEIL
Secrétariat : 02.48.63.36.14
Accueil : 02.48.63.02.88
contact@chateau-ainaylevieil.fr
www.chateau-ainaylevieil.fr

Mardi 14 septembre 2021

Lettre envoyée à différents acteurs de la Région Centre Val de Loire

Mon mari et moi avons pris la décision en 2018 de nous mettre au service du rayonnement et du développement du château d'Ainay-le-Vieil, aventure ô combien enthousiasmante et exigeante.

Dans la continuité de ce qui a été entrepris par notre famille depuis de nombreuses années, nous souhaitons développer les activités culturelles, touristiques et commerciales autour du château. Nous avons ouvert 5 chambres d'hôtes, un restaurant et trois gîtes. Le quatrième sera prêt en 2022. Nous aurons alors 52 couchages.

Nous avons ouvert un nouvel espace d'accueil et de vente qui a notamment pour objectif de permettre la découverte de savoir-faire d'artisans et de producteurs locaux. Nous avons également entrepris d'importants travaux de réfection des toitures du château et des dépendances, de création d'un parking de 80 places... Nous avons ouvert une nouvelle salle d'exposition, un musée d'art et tradition populaire, un restaurant et développons également l'offre pour les mariages, les réceptions, les séminaires.

Nous organisons plusieurs événements par an dans le but de faire rayonner notre patrimoine, en le faisant découvrir au plus grand nombre, et notamment de manière ludique pour les enfants. Nous accueillons les écoles et leur offrons des ateliers en plus d'une visite adaptée à leur demande, selon l'âge et le niveau scolaire.

Nous ne manquons pas d'idées pour les prochaines années et prévoyons d'autres expositions et événements pour lesquels nous faisons appel à des acteurs de la Région.

Le château d'Ainay-le-Vieil a été nommé en 2021 dans les 100 plus beaux sites du monde par le Time. Un joli compliment et une belle reconnaissance. Nous faisons ainsi le pari du développement touristique et culturel du site d'Ainay-le-Vieil et plus largement de notre beau territoire.

Pour cette raison, nous nous alarmons avec une vive inquiétude du projet d'installation d'un parc éolien de 4 machines (7 machines envisagées ultérieurement) de 165 mètres de haut dans le village voisin de La Perche à 3 km d'Ainay.

Nous avons bien conscience que les municipalités, les communautés de communes et autres acteurs sont à la recherche de nouvelles sources de revenus. Il nous semble cependant que les impacts pour l'ensemble de l'économie du territoire et pour son écologie sont bien plus négatifs que les bénéfices attendus.

En plus de la dénaturation de notre château classé « Monument Historique » et de nos jardins classés « Monument Historique » et labellisés « Jardin remarquable », l'implantation de ces éoliennes aura un impact fatal sur l'écosystème autour du château avec la dégradation d'un paysage jusque-là préservé, ainsi que de sa faune et de sa flore. Je me permets d'ajouter que ce projet de parc éolien viendrait à nuire à plusieurs monuments et au Canal de Berry. Le pont du canal de la tranchasse qui se trouve sur la commune d'Ainay-le-Vieil est classé « Monument Historique ». Alors que le département engage d'importants travaux de réhabilitation du canal, alors que la Loire à vélo rejoindra bientôt le canal de Berry et que ceci représente une véritable source de rentrées financières, il serait dommage de voir se ternir ce projet.

L'implantation d'un parc éolien remet en cause la survie d'un patrimoine, empêche un monument historique d'être une locomotive pour d'autres activités et autres lieux et provoque ainsi un impact totalement négatif sur les secteurs économiques très porteurs du patrimoine et du tourisme essentiels pour la région.

Nous sommes plusieurs acteurs à nous battre contre ce projet et parmi eux, l'ADELCEL, Association de Défense de l'Environnement de La Celette et de ses environs qui est extrêmement dynamique et au fait du sujet.

Nous serions heureux de vous accueillir au Château d'Ainay-le-Vieil afin de vous le faire découvrir ainsi que les travaux de restauration que nous avons menés jusqu'à présent.

En espérant que nos remarques seront prises en compte, nous vous prions de croire, Monsieur... Madame..., à l'expression de toute notre considération.

Arielle et Hervé Borne
Marie-Sol de La Tour d'Auvergne
Propriétaires du Château d'Ainay-le-Vieil